

Témoignage manuscrit

**d'Enéa Averbouh,
directrice des patronages de l'OSE**

**sur la vie quotidienne sous
l'occupation en zone nord,
la clandestinité et le sauvetage.**

x
Vie quotidienne sans l'occupa^{DLXX-4 ①}
tion.

Faits divers.

Cas

~~#1~~ M-me Kalich était enceinte
de 8 mois 1/2 quand son mari a
été déporté à Beuven en Hollande;
elle avait déjà 5 enfants en bas
âge.

Craignant que l'accouchement arrive
après 8 heures du soir, heure limite pour
les juifs de sortir dans la rue
Je lui ai conseillé dans ce cas
de mettre les enfants chez la voi-
sine qui me préviendrait au 35 Rue
des Francs Bourgeois (notre bureau).
et descendre ensuite dans la rue
où se trouve un avertisseur, de
casser la glace pour faire venir
le car de police qui la conduira à la
maternité.

2 jours après ma visite chez elle

DLX X - 4

Mme K. a été prise des douleurs vers 11 h. du soir, elle a donc suivi mon conseil, et en effet 10 m. après son appel, le car de police est arrivé. Les agents l'ont installée dans la voiture, mais le bébé n'attendait pas, il est venu au monde presque aussitôt.

L'un des agents a enlevé sa chemise et a enveloppé l'enfant sans couper le cordon.

En arrivant à la Maternité une sage-femme est venue dans le car pour pour le couper et transporter la maman et le bébé dans la salle d'accouchement.

Le lendemain le policier qui avait procédé à l'accouchement est venu visiter la mère et l'enfant, très fier. Il est devenu le parrain de celui-ci, et les deux familles sont devenus de grands amis et se fréquentent souvent. Le mari n'est jamais revenu.

Mme Arribau

2ème
Cas

DLXX-4 (2)

En pleine nuit ont est venue frapper à la porte d'une femme dont le mari était déjà déporté et ses 3 enfants placés par l'euthénie de l'Osé (Oeuvre de secours aux enfants)

Elle était à la maison avec son plus jeune enfant âgé de 3 ans.

Les policiers venus l'arrêter lui ont ordonné de faire son paquet le plus rapidement possible.

Tout en le faisant, une idée lui d'essayer de se sauver.

Mme S. s'adresse alors à son petiot en lui demandant, "tu veux faire pipi?"

Les W.C. dans ces maisons sont sur le palier, elle s'excuse et en sortant avec le bébé sur les bras, enlève les chaussures et dévale en vitesse les 3 étages et va s'abriter chez une voisine, et c'est comme ça qu'elle a évité la déportation ainsi que ses enfants. Le mari n'est pas revenu.

Arrenbach

3^e cas

DLXX-4(3)

Un matin une concierge vient au bureau Rue des Fr. Bourgeois nous signaler qu'elle cache une famille suivie dans sa cave.

Or, le bébé âgé de 6 mois vient de mourir faute de soins. On ne pouvait dans ces conditions faire venir un médecin.

La mère folle de chagrin refuse toute la nourriture. Elle a creusé un petit fossé et a enterré l'enfant.

Assise sur la tombe prostrée est prise souvent des crises d'hystérie. Cette situation risquait de devenir catastrophique pour l'entourage.

Nous avons été obligés de la faire interner, nous sans difficultés.

Après un traitement assez long elle a pu sortir, retrouver sa famille dispersée et être logée dans de meilleures conditions.

Overbush

~~CAO~~ ✓
~~AF 4~~

DLXX-4 (4)

Madame Arzam a été avertie un matin, très brusquement par les policiers; que son mari avait été exécuté comme otage, à Châteaubriant.

Entourée de ses 5 enfants elle voulait se suicider et tuer les enfants aussi dans une crise de désespoir.

Là, également nous étions obligés de la faire internée à St. Anne et placer les enfants à l'OSE.

Après un long séjour elle a pu sortir et les reprendre.

Toute la famille se trouve actuellement en Israël.

Averbant

CAS

~~186~~

DLXX-4 (6)

Une monitrice du patronage de Belleville a été également arrêtée pendant une rafle et transférée au camp de Tournelles. Profitant de l'absence d'un quetteur, elle a sauté les fils barbelés.

A la suite de cette chute l'état vestimentaire a beaucoup souffert tout était déchiré, les mains et les jambes en sang.

Elle s'est réfugiée chez la première concierge tout près du camp, ne pouvant pas continuer de marcher dans cet état lamentable.

Celle-ci a été très compréhensive, elle lui a procuré d'autres habits et le soir elle a pu sortir et trouver un abri, d'où elle a pu gagner la zone libre. Averbach

Cas
et 7

DLXX-4 (7)

Un matin une femme est venue nous voir au bureau, à bout des forces.

Elle nous raconte son histoire. Son mari a été déporté, ses enfants sont placés par l'O.S.E. seule à la maison, elle n'a plus le courage de supporter la solitude et surtout la crainte de voir apparaître la police pour l'arrêter.

Cette femme passe des nuits blanches, en prêtant l'oreille au moindre bruit, elle a pris la décision de se suicider, en nous demandant de prendre soin de ses enfants. Malgré nos promesses de trouver un abri plus sûr elle a quand même mis fin à ses jours en avalant des barbituriques.

Averbeuh

Cas +
N° 8

DLXX-4

(8)

Une famille juive française
voulait partir clandestinement
en zone libre.

Mais ce projet s'avérait im-
possible à cause du grand-père
invalide.

Celui-ci a compris la gravité
de la situation et le sacrifice
qui va faire la famille en
restant avec lui à Paris.

Alors, il s'est jeté par la
fenêtre du 6^{ème} étage, en
laissant un petit mot.

"Bon voyage, que Dieu vous
protège."

Averbach

cas

11

DL X X - 4 (12)

M-me Zlotnik, enceinte de 8 mois
a pu se cacher au moment où
la police est venue chercher la
famille.

Le père, la jeune fille Annette et
Charles le fils âgé de 12 ans, ont
été emmenés à Drancy.

M-me Z, ayant des faux papiers
n'a pas pu accoucher ni dans un
hôpital, ni dans une maternité
officielle.

Après q. q. recherches nous
avons trouvé une clinique privée
où elle a pu accoucher sans
aucun acte officiel et sans
déclarer l'enfant à l'état civil.
Après l'accouchement elle est
partie avec le bébé en ambulance
loin de Paris, où elle a séjourné
jusqu'à la fin de l'occupation.

Entre temps nous avons reçu de
Drancy, un petit billet et la

T.S.V.P.

de la jeune fille ou elle nous supplie d'in-
d'intervenir auprès de l'U.G.I.F pour
faire tout notre possible pour la faire
libérer. Malheureusement nous n'avons
rien pu faire et elle a suivi le sort
du père et du frère.

Après l'occupation j'ai trouvé la
fille qui était née sous l'occupation
dont je décris les conditions de
cet accouchement.

Elle est mariée et mère de 2 enfants.

Le frère Charles, seul, est revenu -
malade - cardiaque, à la suite des
conditions lamentables au camp
d'Auschwitz. Quelques années après
son retour il est décédé.

D'après le frère Annetti a été
gazée aussitôt arrivée au camp.

Averbach

agressé.

Tout s'est passé comme prévu et
je suis rentrée à Paris contente
d'avoir pu aider les malheureux.

Averbach

cas
#12

DLXX-4 .1 (15)

La fête de Pâques 1942-1943

Ces années étaient très tristes.
La plupart des pères de famille juives
ont été déportés.

La situation des femmes chargées
d'enfants était difficile et parfois
dramatique.

Elles vivaient des secours maigres
de l'U.G.I.F. et des autres œuvres de
bienfaisance.

Notre patronage, œuvre de secours
au enfants O.S.E. situé 14 place des
Vosges, était très touché, car la
plupart des enfants venaient de
ce quartier (Rue des Rosiers, des Ecoiffes)
et les environs.

La Direction a décidé de fêter la
Pâques pour procurer à ces enfants
un peu de gaieté et un bon repas.

Malgré les rationnements, nous avons
T.S.V.P.

2

pû ramasser, grâce à l'aide de nos nourrices, non juives, hebergeant nos enfants, assurés des provisions pour organiser un très beau "seder".

Le Directeur de l'école Lucien Hirsch Av. de Secrétan, a recité les prières.

Une certaine d'etoiles jaunes réunies ont senti que le moment était solennel et ce seder ne ressemblait pas avec ceux fêtés avant, en famille.

Une certaine tristesse se lisait dans leurs yeux. et personne n'avait eu envie de chahuter. Heureusement la jeunesse prenant le dessus et à la fin du repas on a dansé et on a chanté comme dans le passé.

Pour ne pas se faire trop remarquer nous avons fait sortir les enfants par petits groupes espacés.

DLXX-4

3 (16)

Tout est très bien passé, les enfants étaient gais et content de passer un si bon après-midi.

Mais cela n'était pas ainsi pour M-me Matorine, ma collègue et amie de l'OSÉ et moi-même, car au moment où nous préparions le repas nous avons aperçu par la fenêtre donnant sur la Rue des Francais Bourgeois, un jeune homme faisant les yeux gras sur le trottoir d'en face. A nos yeux peureux il semblait espionner.

Terriblement inquiètes en nous demandant quelle solution il fallait adopter: annuler la fête, comment prévenir les centaines d'enfants?

Ceux-ci devaient arriver d'un moment à l'autre.

Nous ne quittions pas de vue

T.S.V.P

P. H

le jeune homme d'en face,

Oh! surprise!

Une jeune fille arrive à sa rencontre et tous les deux en s'embrassant s'en allait bras dessous, bras dessus.

Après tant d'années écoulées, ces moments de terreur et d'angoisse nous poursuivent encore aujourd'hui.

Amélie

Cous
A. G.

Pendant l'occupation ^{DLXX-4} je travaillais à l'OSÉ dans l'équipe du ~~X~~ ⁽⁹⁾ Minkowski.

Notre travail primordial consistait à mettre à l'abri les enfants de la déportation.

Pour cela il fallait à tout prix séparer les enfants des parents et les placer le plus loin possible de Paris. Nous avons dû éviter de faire des placements individuels chez les nourrices non juives.

Pu que ces placements étaient clandestins il fallait être très vigilants dans le choix des nourrices.

Dans ce travail sous l'impulsion de la Doctoresse Nazieff Ribert, s'est formé un noyau de collaboratrices bénévoles, courageuses et dévouées, pour le placement de nos fonds en lieu sûr, pour le paiement des pensions des enfants et

T. J. V. P

2
leurs surveillance, nous ont
rendu des services inestimables.
Certaines de ces nourrices, choisies par
les Assistantes Sociales, venaient
ensuite au bureau 35, Rue des Francs
bourgeois chercher les enfants à
placer. Pour d'autres qui ne pouvaient
se déplacer, ce sont les Ass. Sociales
qui les conduisaient chez les nour-
rices.

Pendant ce travail dangereux nous
n'avons pas eu d'ennuis sérieux, sauf
q. q. histoires drôles; une nourrice
est venue chercher un enfant pro-
posé, elle allaitait son bébé qui
est resté à la maison, et voilà une
une montée de lait l'a fait terri-
blement souffrir.

Nous l'avons conduit chez un
pharmacien qui lui a prêté un

suite ~~23~~

cas 9 (suite)

DL x x - 4

(10)

un tire-lait ³ et dans l'arrière boutique elle a pu tirer le lait et être soulagée, et rentrer avec notre enfant à la maison.

Une autre est venue également de loin. Pour ce voyage à Paris elle a mis ses plus beaux habits: robe de mariage dimodée et une paire de chaussures neuves qui l'ont fait terriblement souffrir.

Sans réfléchir longtemps elle les a enlevés et s'est présentée au bureau pieds nus.

Avec un tel accoutrement elle n'a pas pu passer inaperçue.

Pour repartir il fallait lui trouver une autre paire de chaussures, chose pas facile sans bons. Cette difficulté a été résolue grâce à la compréhension d'un marchand de chaussures.

Encore; une jeune femme est venue chercher à garder un enfant.

H
" izraëlique " est d'autres
femmes veut venir aussi; dans
le village il y a beaucoup de en
veulent en avoir.

Inutile de vous dire que ce pla-
cement a été perdu pour nous.

Merbaud

~~cas
5~~

Pasteur Vincent

DLXX-4

Pendant notre travail clandestin nous avons rencontré des gens formidables qui risquaient leur vie en nous aidant.

Comme le cas du Pasteur Vincent Bd. Montparnasse, qui nous a aidé en dissimulant pendant q. q. temps dans son église nos papiers concernant le placement des enfants avec leurs nouvelles adresses et noms faux et vrais. Le Directeur de l'École primaire du Heu Mr. nous procurait les cartes d'identité et d'alimentation. Ci-joint les copies des certificats (les originaux se trouvent à la Préfecture de la Seine, conservés pendant mon interrogatoire après l'occupation.

Averbault

x x

DLXX-4

Cas

~~N° 15~~

(20)

Le fait que je relate ici est arrivé au Professeur Abramis à Paris en 1942.

Ce professeur se trouvait un jour dans un wagon de 1^{ère} classe du métro, rempli de français et d'officiers allemands.

Une dame est montée dans ce compartiment avec "l'étoile jaune" à son manteau.

À l'arrêt suivant un des officiers allemands a immobilisé le métro.

Il a appelé le Chef de gare et d'un ton impératif lui a donné l'ordre de faire descendre la Dame.

Celle-ci s'est exécutée suivie de tous les français qui se trouvaient dans ce compartiment. Les allemands sont restés seuls!

Averbach

*

cas

DLXX-4

(21)

#15

L'entrée des squares aux
juifs a été interdite sous l'occupa-
tion.

X on s'appuyait à la barrière

En été pour respirer un peu
d'air frais, les personnes âgées
venaient s'asseoir soit sur une
chaise pliante soit sur un journal
par terre. ^{ex dehors du square} Les enfants aussi se
contentaient de jouer sur les
trottoirs ou dans la rue.

C'était un tableau déprimant
et humiliant surtout pour
les vieux.

Averbouh

~~Cas~~
~~74~~

DLXX-4

(19)

Un jour on vient nous signaler le cas d'un tailleur, qui a été arrêté avec sa femme, en laissant leurs 5 enfants à la maison.

Les pauvres enfants se tenaient collés à leur père aîné âgé de 10 ans.

Les voisins français voulaient les héberger en attendant une solution, mais l'aîné refusait catégoriquement cela disant qu'ils voulaient rejoindre les parents.

Prenant les sœurs et frères par la main il s'est présenté au Commissariat le plus proche en expliquant leur désir d'être ensemble avec les parents.

Conduits à Drancy ils ont trouvé en effet les parents et tout le monde a été déporté à Auschwitz.

Aucun n'est revenu.

Averbach

~~Cas
N° 13~~

D.L.X.X-4

A 17

Le jour de la tour d'arrestation des grecs est arrivée, la concierge d'un immeuble est venue nous prévenir au 35, Rue des Francs Bourgeois, notre siège, qu'une locataire juive a été arrêtée, mais les policiers ont consenti de lui confier à elle le bébé, âgé de 5 mois.

Je me suis rendue aussitôt au domicile, où j'ai trouvé le bébé dans son berceau, pâle, triste et amorphe.

Il refuse les biberons et toutes nourritures, depuis le départ de la mère, qui le nourrissait au sein.

Ses yeux tournés vers la porte en espérant voir revenir sa mère.

Chaque fois qu'on ouvre la

T.L.V.P.

2

il se soulevait mais rebombait aussitôt dessus, dans son berceau. Sa situation devenait grave, vu le refus du bébé de s'alimenter. Il restait la seule solution est de le faire hospitaliser aux enfants malades.

Avec le bébé dans les bras, je me suis présentée chez l'infirmière en chef du service, en lui racontant la tragédie du bébé.

D'accord avec le médecin-chef l'enfant a été accueilli. Il a séjourné dans ce service jusqu'à la fin d'occupation. Tout le service s'occupait avec dévouement en essayant de remplir la mère.

J'allais très souvent voir le bébé, dont l'état de santé s'améliorait à vue d'œil.

3

(18)

Les autres enfants de ce service recevaient régulièrement leurs parents aux heures de visite.

Je note entendait ~~les~~ ^{les} camarades appelés "maman" et se embrassant, parfois la même chose avec moi en m'appelant maman.

Le service est ineffaçable et me poursuit encore jusqu'à présent.

Les parents ne sont pas venus c'est une tante qui est venue le chercher après la débauche.

Overland

~~Cas
17~~

DLXX-3²²

Le curé du village d'unay en
Bazois (Nièvre) était un résistant.
Mon mari pouvait en toute la
liberté lui décrire sa situation et
celle de son fils.

Travaillant dans ce village ~~par~~
précaution il ne tenait pas avoir
son fils avec lui.

Il est allé donc voir le curé
en lui expliquant sa situation.

Celui-ci lui promit de l'aider
à trouver une solution.

En effet il a placé notre fils en
pension chez un instituteur dans
un autre village et prevenait
mon mari aussitôt qu'il y avait
un danger et même le cachait.

Grâce à lui mon mari a pu
échapper à plusieurs reprises
à la déportation

Arrelaub